AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP-6-7-79144003

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone nº 66.21.32 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: M. JOURNET Nº 531 AL

BULLETIN Nº 165 DE JUILLET 1979 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le premier vol se poursuit et les températures, actuellement plus élevées, favorisent l'activité de cet insecte.

Dans les vergers des départements du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée (sauf l'Est), du Sud de la Sarthe et du Sud de la Mayenne, la protection assurée par le traitement conseillé dans la note du 13 Juin est devenue insuffisante et une nouvelle application doit être exécutée dès réception de cette note.

Dans les vergers de l'Est du département de la Vendée, ce traitement peut être repoussé au milieu de la semaine du 9 au 14 Juillet.

Dans les vergers du Nord de la Loire-Atlantique, du Nord de la Sarthe et du Nord de la Mayenne, traités conformément aux indications de la note du 21 Juin, il est inutile de renouveler la protection dans l'immédiat.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER - Toutes les taches consécutives aux dernières contaminations du début de Juin sont maintenant apparues. Dans les vergers où la tavelure a été observée, il est conseillé d'ajouter un fongicide actif contre cette maladie, à la bouillie anti-carpocapse.

OIDIUM DU POMMIER - Les arboriculteurs doivent continuer de se méfier de cette maladie qui est en progression actuellement. Sur les variétés sensibles, la protection doit continuer d'être assurée.

PUCERONS - Très localement, on constate des foyers de pucerons qui pourront être combattus en utilisant un insecticide actif à la fois contre les pucerons et le carpocapse.

ARAIGNEE ROUGE - L'activité de cet acarien est faible actuellement et les populations tendent en général à décroitre.

PSYLLE DU POIRIER - Des pullulations de cet insecte, graves parfois, mais locales, sont observées. Partout où les psylles se développent, il convient d'effectuer un traitement en utilisant de préférence, un insecticide à base de pyréthrines de synthèse. Ce traitement risque toutefois d'être peu efficace si le miellat est déjà abondant. La Station donnera prochainement de nouvelles informations sur l'évolution de cet insecte.

VIGNE

MILDIOU - Dans les vignobles du Haut-Layon (à l'Est de Martigné Briand) et du Saumurois, dans les vignobles de Mareuil S/Lay et de Brem S/Mer en Vendée, des foyers de la maladie, localement très graves, existent. La situation pourrait encore devenir plus dangereuse, si des pluies survenaient. Il convient donc de terminer rapidement le traitement conseillé dans le bulletin du 28 Juin et d'exécuter une pulvérisation très soignée protégeant les grappes.

Dans les autres vignobles, le mildiou est rare. Le traitement conseillé dans le bulletin du 28 Juin doit cependant être terminé.

.../...

OIDIUM - Les conditions climatiques sont favorables à l'oïdium qui progresse actuellement, en particulier dans le vignoble de Mareuil S/Lay en Vendée. En confirmation de la note précédente, il est donc conseillé de profiter du beau temps actuel, pour exécuter un poudrage sur les cépages sensibles.

Ce traitement est d'autant plus important que, dans les vignobles où le mildiou est rare et où la protection contre cette maladie a été assurée avec un fongicide systémique, le prochain traitement anti-mildiou risque d'être lointain.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Cette maladie s'étend dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe.

- Dans les cultures du Nord de la Sarthe, du Nord et de l'Ouest de la Mayenne, et du Nord de la Loire-Atlantique, tritées conformément aux indications de la note du 13 Juin, il y a lieu de renouveler la protection dans les cultures non destinées à un prochain arrachage.

- Dans les cultures des autres zones de ces trois départements et dans la zone côtière de la Vendée, le traitement conseillé dans le bulletin du 28 Juin doit être terminé.

- Dans les autres zones de la Vendée et dans le département de Maine-et-Loire, aucune intervention contre le mildiou ne se justifie actuellement.

DORYPHORE - L'activité de cet insecte est en général très faible et une intervention ne peut se justifier que très localement.

CEREALES

PUCERONS DES EPIS DU BLE D'HIVER - Les pucerons de l'épi sont en progression mais aucune intervention ne se justifie en raison du stade avancé des blés.

PYRALE DU MAIS - Les premiers papillons sont apparus en cage d'élevage le 22 Mai ; les captures en pièges sexuels ont commencé mais l'activité de la pyrale demeure encore très faible. La Station précisera prochainement les zones où il existe des risques pour les cultures, et éventuellement la période d'intervention.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE",

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 5 JUILLET 1979